



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Truguet

INSERTIONS:

Une à six lignes	2 fr. 00
Reclames	1 fr. 50
Faits divers		1 fr. 00

Le Refuge de l'Oeuvre des Mers.

Je n'aime pas beaucoup les moines, et ce non pas, de parti pris, parce qu'il y en a d'entre eux qui sont doués d'un taient de parole si ravissant, d'une affabilité si exquise, et d'une tour d'esprit si gracieux, qu'on les écoute presque avec autant de plaisir dans la nef d'une cathédrale gothique qu'autour d'une table délicatement servie. L'autres, par leur abnégation sincère et leur esprit de dévouement rendent bien des services, surtout comme missionnaires, à la France et à l'humanité.

Mais d'une manière générale le capuchon flotte trop sur eux: c'est un peu leur drapeau. L'ordre auquel ils appartiennent absorbe leur personnalité et la règle à laquelle ils obéissent leur enlève toute originalité d'esprit.

En disant cela il semblerait que j'oublie Rabelais, ses hilarantes joyeusetés, et aussi tous les fins et gais religieux qui ont constitué la libre église gallicane, fait la gloire de nos vieilles facultés et créé notre surprenante et admirable moyennageuse littérature.

Mais tout cet esprit, toute cette liberté, toute cette gaieté, toute cette finesse paraissent avoir disparu avec le dernier sourire du Père Didon.

Et en revanche nous avions il y a quelque temps, et nous avons peut-être encore bien aujourd'hui, les moines *fin ou commencement de siècle*: c'est à dire les moines banquiers, commerçants, journalistes.

Ces derniers se sont surtout synthétisés—qu'on me passe l'expression—dans un *ordre* les Assomptionnistes.

Et ceux-là, à St-Pierre on a pu les connaître et les apprécier.

Leur p'tte CROIX est arrivée presque en même temps que le capuchon qui s'était fait d'abord tout humble, tout modeste, tout petit mais pour n'en grandir que mieux.

Et les Assomptionnistes, ont failli dévorer à larges dents, notre pauvre clergé séculier.

La loi sur les congrégations, est venue mettre ordre à toutes leurs ambitions plus ou moins dissimulées.

Et maintenant que leur rôle s'est sensiblement effacé dans la colonie, nous pouvons examiner en toute sincérité, qu'elle a été l'importance des "Œuvres des mers" qu'ils ont sinon créée, du moins gérée.

Le navire-hôpital a rendu pendant plusieurs années des services incontestables, à l'armateur "omme au marin

Ce navire n'existe malheureusement plus.

Reste ce que j'appellerai l'*Œuvre de terre*. Dans l'esprit des Assomptionnistes, elle a été certes constituée pour être autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui: un simple refuge.

Ce refuge que de critiques ne lui a-t-on pas adressées?

C'était un repaire de marins déserteurs disaient les uns et il ne sert à rien puisqu'il ne fonctionne pas pendant l'hiver ajoutaient les autres.

Enfin on y attirait même parait-il les marins par l'appât de «chiques de tabac» largement distribuées.

L'Action laïque, elle, y voit à son tour un grand mal: la lecture de brochures ou les francs-maçons sont traités de tous les noms.

Je crois quant à moi que le marin doit encore préférer la chique de tabac — s'il est vrai, qu'on en distribue au refuge — à la lecture d'écrits anti-franc-maçonniques.

Du reste tout cela importe peu. Ce n'est pas pendant le court séjour qu'un marin peut passer dans un refuge à St-Pierre qu'il peut y faire son éducation cléricale ou maçonnique, et ce qu'il y a bien à considérer en la circonstance, c'est que nous avons dans la colonie une maison, un asile où les marins peuvent se reposer, se chauffer, s'amuser, écrire ou se faire écrire leurs lettres, se rencontrer entre gens du même pays et vivre un peu en famille, eux qui sont si loin de leurs foyers. Par suite cet asile est une œuvre de bienfaisance, généreuse et utile.

Il a encore le grand mérite de ne rien coûter, ni à la colonie, ni à ses habitants.

Pourquoi donc le supprimer? Que ceux qui

veulent cette suppression, commencent par en créer, et en faire vivre un à leur tour...,

Et alors nous serons peut-être de leur avis.

J.-F. POMPEI

Le Service Postal

Le Réveil St-Pierrais nous avait déjà servi de nombreux "hors-d'œuvres" à propos du service postal. Tout cela tournait même à la scie.

L'Action laïque arrive maintenant à la rescousse.

"Il faut, dit-elle, dans l'intérêt de ce pays qui agonise matériellement, réduire la subvention accordée à ce service"

Il nous semblait jusqu'ici que l'Administration avait le strict devoir de respecter les contrats légalement passés, entre elle et les particuliers.

Un contrat existe-t-il actuellement entre l'Administration et la maison St-Martin Légasse neveu & Cie?

Si oui, il doit recevoir sa pleine exécution à moins que les parties ne tombent d'accord pour une modification quelconque à apporter à son contenu.

L'Administration n'a donc pas à réduire pour l'avenir la subvention postale. Elle n'en a pas le droit, si la maison St-Martin Légasse neveu & Cie exécute son contrat et se refuse à une autre combinaison.

Il y a deux ans, les amis actuels de l'Action Laïque ne pensaient nullement au service hebdomadaire fait sous pavillon étranger et la pétition que nous avons publiée dans un de nos précédents numéros en est la preuve manifeste.

On lorgnait même d'un bon œil la subvention de cent mille francs et des démarches furent faites auprès de M. Adolphe Leprovost ami de la famille de feu Madame Veuve Cecconi, pour qu'il prie cette dernière de vouloir bien conserver ses actions en vue de l'établissement d'une société nouvelle pour le Service Postal.

Et c'est parce que ces démarches échouèrent, qu'aucune concurrence ne s'étant présentée, M.M. St-Martin Légasse neveu & Cie furent déclarés adjudicataires de ce service.

Aussitôt, naturellement, on oria haro sur eux. M. Louis Légasse avait cependant, par une lettre écrite au gouverneur et dont on peut retrouver l'original dans les bureaux de l'Administration, demandé qu'on adopte de préférence le service hebdomadaire sous pavillon britannique, qui lui paraissait plus économique pour les finances locales et plus utile pour la colonie.

Il ne fut pas écouté.

Et aujourd'hui on fait un grand grief à la maison



St-Martin Légasse neveu & Cie de toucher une norme subvention de la colonie pour effectuer le service sous pavillon français.

Nous laissons les lecteurs de la Vigie juges de l'examen de ce grief.

Pendant neuf ans la société de navigation à Vapeur Th. Clément, J. Cecconi et Cie a perçu une subvention annuelle de 67000 francs.

Pendant ce même espace de temps cette même société n'a jamais donné un centime de dividende aux actionnaires.

Entrée, il y a deux ans, en liquidation elle servira à peine aux intéressés un peu plus du cinquième du capital versé.

Or il faut dire que pendant neuf années le Patria a eu des frêts d'aller considérables — qui ont cessé depuis — et environ cinquante mille francs de plus par an de frêts de retour.

Si le gérant de l'ancienne société ne pouvait pas avec 67000 francs de subvention servir un dividende à ses actionnaires comment la maison St-Martin Légasse neveu et Cie avec des frêts d'aller nuls, et des frêts de retour réduits aurait-elle pu effectuer le service entre St-Pierre et la Nouvelle-Ecosse, avec la même subvention sans courrir à une ruine certaine?

Qu'on examine les choses en toute sincérité — et sans esprit d'animosité — et l'on s'apercevra bien vite qu'autour de cette trop fameuse subvention de Cent mille francs on a mené un tapage trop tendencieux et nullement justifié.

Et maintenant nous sommes certains que la maison St-Martin Légasse neveu & Cie ne demandera pas mieux que d'étudier avec l'administration toute combinaison — qui sans lui occasionner de préjudice — pourrait présenter une utilité quelconque pour la Colonie.

Nous serions heureux d'un bon résultat.

J. F. POMPEI

Longs Voyages

Le ministère a trouvé un moyen fort simple d'abréger le séjour colonial des fonctionnaires qu'il nous envoie et de raccourcir considérablement les distances qui nous séparent de la métropole.

Les administrateurs qu'il désigne pour la colonie, il les expédie tout simplement au Havre... et dès qu'ils posent le premier pas sur le Transatlantique qui doit les transporter ici, le ministre bon enfant, leur envoie un petit bleu généralement ainsi conçu : « Prenant en considération, services rendus et longs séjours qu'avez fait à St-Pierre Miquelon vous prie rentrer Paris vous reposer » Et le fonctionnaire a vu l'Amérique, les glaces et les loups marins.... en rêve.

Ce système ne présente malheureusement qu'un tout petit inconvénient; il nécessite des fonctionnaires une garde-robe merveilleusement assortie car dès qu'on a acheté lainages, fourrures, gros pardessus, vêtements d'hiver il faut renfermer tout cela bien vite dans ses malles et arborer pantalon blanc et chapeau de paille. Mais enfin on a été au Havre on a vu même un transatlantique et tout cela vaut ma foi bien quelque chose.

Ainsi ce petit malheur est arrivé à Brunati qui lui, au Havre se vit câbler « Plus de malades à St-Pierre Miquelon; rentrez Paris; administration centrale seule a besoin d'être soignée elle est atteinte de la Danse de Saint-Guy. Le gouverneur nous en prévient de St-Pierre. »

Et les fourrures de Brunati seules sont venues échouer à l'Ile-aux-chiens où elles sont en vente chez M. Choplin. Avis aux amateurs.

Quant au médecin, il est resté prendre encore un petit bout de congé à Paris.

Depuis ce petit coup d'Etat, le service médical fonctionne à merveille dans la colonie.

Ce pauvre Lomey est également resté en panne devant un autre transatlantique.

Le ministre lui a envoyé aussi un petit bleu ainsi conçu: « Armateurs St-Pierrais désolés. Laissez faire vrais socios et Oignon laïque. Rentrez croisière » Et Lomey va rentrer.

Il faut espérer qu'un jour où l'autre le voyage d'« Palais de Flore, à St-Pierré et Miquelon » pourra faire le sujet d'un joyeux Vaudeville et c'est au Havre qu'il sera probablement représenté pour la première fois.

LE PETIT FIGARO

GOUVERNEUR PRÉCEPTEUR ET COURTISAN

L'Action laïque serait heureuse d'un côté que M. Angoulvant ait assez de valeur pour ne recevoir l'inspiration d'aucun « précepteur » et se félicite, d'autre part, de ne pas aller assiéger le cabinet du Gouverneur pour des faveurs quelconques.

La forme négative qu'elle emploie dans son entrefilet de « Constatations » pourrait faire penser que d'autres procéderaient autrement.

Si c'est de moi qu'il s'agit je tiens à le déclarer, hautement, je n'ai jamais assiégié le cabinet de personne sans que des affaires concernant ma profession de maire ou d'avocat m'y aient appelé.

Le métier de courtisan est certes un métier réputé pour excellence et je n'excelle pas en général dans l'art de la flatterie.

Du reste pourquoi le serai-je, courtisan? Je ne désire personnellement rien ni des gouverneurs ni du gouvernement. Je ne sollicite pas de fonctions publiques et je ne serais jamais candidat à une décoration quelconque, même pas aux palmes académiques.

Je me suis constamment tenu à l'écart des salons administratifs voulant conserver à mon caractère d'avocat-agréé le plus d'indépendance possible.

J'étais l'ennemi acharné de M. Jullien malgré les relations intimes qu'il avait avec quelques-uns de mes clients et je ne lui ai tendu la main que dans les journées de crise aigüe.

Inutile de dire que je n'ai été le précepteur d aucun gouverneur et n'ai même pas essayé d'élever aucun d'eux au biberon.

Si l'on fait allusion à M. Cousturier je pourrai répondre que si ce gouverneur n'avait pas à un moment donné requiert d'autres visites que les miennes il n'aurait jamais hâtivé d'une façon si préjudiciable aux intérêts de la colonie, la civilisation de l'hôpital... pour ne parler que de cette seule question.

Mais après tout l'Action laïque n'a peut-être même pas pensé à moi en l'occurrence et je dois me faire complètement illusion. S'il en est ainsi je demande pardon à ceux qui me lisent de les avoir trop entretenu de ma pauvre petite personnalité.

Je suis d'accord du reste avec l'Action laïque pour estimer que M. Angoulvant doit gouverner à la manière républicaine, conformément à la tradition et aux idées républiques.

Le tout est de s'entendre au sujet de ces mots sur lesquels, je crains bien, je n'arriverai jamais à me mettre d'accord avec le Nain Rouge, car les idées républiques de l'Action laïque ne sont peut-être pas tout à fait conformes à la tradition que nous ont léguée nos grands républicains,

J.-F. POMPÉI

ENCORE GENDRON

Oh assez : nous demandons grâce.

Il devient assomant cet instituteur avec son caractère régulier et ses bagages.

La Vigie n'a pas pour mission de défendre M.M. Garnier et Picandet. Ils relèvent directement de l'Administration supérieure et il appartient à cette dernière de les réprimander s'ils ont commis des fautes, de les soutenir énergiquement s'ils ont ac-

compli courageusement leur devoir.

Car nous ne sommes pas encore gouvernés heureusement à St-Pierre par le « Cercle d'Action laïque » et le jour où pareille chose nous arrivera, pour notre part nous dirons adieu au pays.

En parlant de Gendron photographe nous ne criions pas non air-foncé d'un légionnaire puisque l'égide il y a, et il n'est pas dans nos habitudes d'attaquer les absents. Nous aimons au contraire à combattre autant que possible à visage découvert sans faire de provocation mais aussi sans tenter de reculade.

Quant à la casserole qui existerait actuellement à St-Pierre, que l'Action laïque la désigne donc et si cette dernière avale le compliment sans rien dire, et bien c'est qu'elle couvrira, cette casserole, la peau d'un fameux lâche.... ou d'un triste imbécile.

J. F. P.

Les amis socialistes

La Vigie prétend que l'Action laïque la menaceait de ses amis socialistes. « Où et quand dit ce dernier journal, avons nous commis ce parfait »

Dame on l'aurait cru en parcourant son numéro du 12 juin.

On lit en effet à la deuxième page: « Mais entre la Vigie et le Cercle d'Action laïque, il peut se glisser, il se glissera bientôt un tiers qui sera gênant pour la première : c'est le parti républicain et socialiste de France.... »

Il paraît cependant que nous nous étions singulièrement trompés sur l'interprétation de cette phrase.

Par ailleurs nous n'avons jamais mis en doute que les rédacteurs de « l'Action laïque », ne défendent leurs amis républicains et socialistes, et en le faisant, ils ne font que leur devoir.

Nous ne doutons pas non plus qu'ils n'aient rien à craindre des estomacs de Messieurs Garnier et Picandet. Nous ne voyons pas en effet très bien, ces messieurs transformés en anthropophages et avalant un petit diable comme le « Nain Rouge »

J. F. P.

AU SIEUR MAZIER

J'ai lu votre article intitulé « Affaire Mazier-Bottreau.

Vous avez cinquante-deux ans je crois. A cet âge on n'est pas un vieillard.... mais on reste un lâche.

Je comprends que vous ne sachiez pas tenir une épée mais vous pouvez manier comme un autre un revolver ou un pistolet.

Vos enfants le peuvent aussi.

Et bien si vous ou les vôtres, avez un peu de sang dans les veines, je vous offre quand vous voudrez et où voudrez, de vous donner toutes espèces de satisfactions, déclarant d'ors et déjà que j'accepte vos conditions quelles qu'elles soient les yeux fermés.

Et en ce faisant: à vous personnellement je ferai beaucoup d'honneur.

J. F. Pompei

NÉCROLOGIE

Samedi dernier, M. Legendre, notre nouveau conducteur des Ponts et chaussées s'est trouvé soudainement indisposé dans une maison amie et malgré tous les soins qui lui ont été prodigues dès la première heure, s'est éteint en peu de temps.

M. Legendre venait à peine d'arriver à St-Pierre et déjà il s'était acquis l'affection et la sympathie non seulement de ses supérieurs et du personnel placé sous ses ordres mais aussi de toutes les personnes qui étaient entrées à un titre quelconque en relations avec lui.

D'un esprit droit, d'un bon sens profond M. Legendre avait également une connaissance parfaite des diverses matières relatives à son service et était en outre doué d'une simplicité et d'une urbanité exquise, d'un tact et d'une bonté rare.

Il est mort pour ainsi dire à la tâche. Souffrant d'une maladie de foie contractée dans les pays chauds, il s'était malgré un état de santé précaire, ardemment et laborieusement attaché à l'étude de multiples questions techniques dont l'examen lui avait été confié.

De lui on peut dire justement qu'il a été victime de son dévouement professionnel.

M. le Gouverneur Angoulvant, tous les fonctionnaires, les Conseillers municipaux, divers membres de la Chambre de commerce, et une grande partie de la population ont tenu, malgré un temps pluvieux et désagréable, à accompagner son cercueil jusqu'au cimetière où son corps a été déposé provisoirement.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM Leprovost, armateur, Demalvain trésorier-payeur, Feillet chef du service de l'Intérieur et Pompéi maire de Saint-Pierre.

Le deuil était conduit par M. Grandais, gérant, parent de la famille et M. Guillaume avocat-agréé ami personnel du défunt.

Au cimetière M. Angoulvant a parlé en termes émus des longs services rendus par le défunt à l'administration, de ses mérites et de ses qualités et a exprimé au nom du Gouvernement et de la population la large part prise par tous au deuil cruel de madame Legendre et de sa famille.

A notre tour nous leur adressons l'expression de nos plus sincères condoléances.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Juin

- 5 Aneau, Georges Pierre Adrien
- 10 Madé, Alphonse Emmanuel Victor

- 13 Devain, Gabrielle Eugénie Joséphine
- 15 Lagrosilliére, Jules Auguste Max
- 16 Gapandéguy, André Marie Auguste
- 17 Detcheverry, Emilia Maurice André
- 19 Le Rolland, Emma Léonie Alexandrine
- 26 Dotsabide, Marthe Nelly Bernadette
- 23 Levèque, Clarisse Lucienne Ernestine
- 28 Lafitte, Léone Marie-Antoinette

MARIAGE

Juin

- 15 Cautier, Eugène Hermine avec celle Larondo Marie Clarisse Hélène

DÉCÈS

Juin

- 2 Tarrou, Joseph marin âgé de 36 ans né à Plœuer (Côtes du Nord)
- 3 Starck Andrée Marie Madeleine âgée de 3 mois née à Saint-Pierre
- 3 Saseo René Louis Auguste âgée de 11 mois né à Saint-Pierre
- 5 Golombel Henri Edouard Emile âgé de 42 ans 1/2 né à Saint-Pierre
- 5 Couffleau Rosalie Magdeleine veuve Laurent Aubert propriétaire âgée de 81 ans née à Maillé (deux-Sèvres)
- 13 Guerin Gabrielle Agnès Louise Alice âgée de 21 ans née à Saint-Pierre
- 13 Devain enfant présenté sans vie
- 20 Gourdel Auguste marin âgé de 29 ans né à St-Ellen (Côtes du Nord)
- 26 Legendre Edouard Pierre conducteur des travaux publics âgé de 44 ans né à Saint-Malo (Ille et Vilaine)

NOUVELLES MARITIMES

Arrivées

Juin

- 17 Cancale et Banes, Emilia g. f. avec 14.000 morues
- Banes, Michel-Étienne avec 12.000 morues
- 18 St-Malo et Banes, Boréal b. g. avec 15.000 morues
- Granville et Banes, Radieuse g. f. avec 32.000 morues
- St-Malo et Banes, Anita H. g. f. avec 35.000 morues
- St-Malo et Banes, Survivor b. g. f. avec 16.000 morues
- St-Malo et Banes, Courceme b. g. f. avec 16.000 morues
- Granville et Banes, Jacques b. g. f. avec 20.000 morues
- Banes, Agonaise g. f. avec 7.000 morues

- St-Malo et Banes, Aigle b. g. f. avec 10.000 morues
- St-Malo et Banes, Champenoise b. g. f. avec 20.000 morues
- 1) St-Servan et Banes, Yvonne b. g. f. avec 16.000 morues
- Cancale et Banes, Cancalaise b. g. f. avec 16.000 morues
- St-Malo et Banes, Agile b. g. f. avec 20.000 morues
- Paimpol, Perlé b. g. f. avec 1est
- Banquereau, Neptune g. f. avec 17.000 morues
- Scatarié, Jeanne-Auguste avec 12.000 morues
- Grand-Banc, Reine des Anges g. f. avec 4.000 morues
- Banes, Jeannette g. f. avec 7.000 morues
- Granville et Banes, Anne-Marie b. g. f. avec 15.000 morues
- Banquereau, Victor Hélène g. f. avec 17.000 morues
- Golfe, Angeline g. f. avec 10.000 morues
- Banc de St-Pierre, D. P. g. f. avec 1.000 m.
- Grand-Banc, Inès g. f. avec 7.000 morues
- Gelfe, Spéranza g. f. avec 14.000 morues
- Banquereau, St-Paul g. f. avec 26.000 morues
- Banes, Jeune André g. f. avec 15.000 morues
- Grand-Banc, Francine g. f. avec 4.000 morues
- Banes, Léon Emilie g. f. avec 6.000 morues
- Granville et Banes, Eclair b. g. f. avec 15.700 morues
- Fécamp et Banes, Printemps 3 m. f. avec 30.000 morues
- 20 St-Malo et Banes, Bidartaise g. f. avec 18.000 morues
- St-Malo et Banes, Surcouf b. g. f. avec 36.000 morues
- Banquereau, Augustine b. g. f. avec 26.000 morues
- Banes, Maurice g. f. avec 15.400 morues
- Banes, Golfe, Madeleine g. f. avec 30.000 m.
- Banes, Marie-Thérèse g. f. avec 19.000 morues
- Banes, Canadienne g. f. avec 14.000 morues
- St-Malo et Banes, Maurice Marie Sloop avec 9.000 morues
- Banes, Hélène g. f. avec 16.000 morues
- Banes, Emilie T. avec 13.000 morues
- France et Banes, Fauvette g. f. avec 43.000 m. morues
- Golfe et Banes, Albert Robert g. f. avec 15.000
- Banes et Golfe Rose L. g. f. avec 8.000 morues
- Banes, Anastasie g. f. avec 6.000 morues
- Banquereau, Ondine g. f. avec 43.000 morues
- Banquereau, St-Pairaise g. f. avec 40.000 m.
- Banes, Marie Augustine g. f. avec 40.000 m.
- Banes, Béarnaise g. f. avec 11.000 morues
- Sydney, Amélie vapeur anglais avec divers marchandises
- Golfe, Seine g. f. avec 18.000 morues a un homme de déserté à Sydney le 29 avril
- Banes, Aristide b. g. f. avec 50.000 morues 1 doris en dérive le 2 juin et perdu 2 maillons

No 17 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

VI

LE KAMPONG MRBO

Naro dormait dans sa pailletoite.

Le vieux Panlina (écuier-lieutenant) du Radjah de Morbo, avait passé la soirée de la veille dans le Béuton, le grand parc clos, entouré d'une impénétrable ceinture de bambous épineux, qui contenait, au milieu du Kampong, dont il était la forteresse, les maisons du Radjah, de sa famille et de ses gens. Il s'était oublié là, très tard, à causer de l'absent avec Nya-Riam, sa mère, si impatiente de son retour!

Naro était un petit homme à forte carrure, que l'âge avait rendu replet, les cheveux gris, taillés en brosse sous le turban battak, une légère mustache grise, couvrant sa lèvre forte et donnant à son visage rond un air martial, avec ses yeux en trou de vire, pétillants de vivacité et d'énergie; plein de

verdeur encore, droit, alerte comme un jeune homme, et d'une pétulance extraordinaire, qui ne lui permettait pas d'écouter une phrase sans l'interrompre d'interrogations involontaires « hein? quoi? qui? qui s'échappaient de ses lèvres, aussi bien que des jurons à lui, d'autant plus étranges que ces exclamations de dépit ou d'impatience ne sont guère connues dans la langue de ces hommes posés et graves. De ces jurons, les plus habituels, les plus familiers étaient «Bambou-rotang» «Rotang-bambou!» dont il lui eût été bien difficile de dire le sens le plus violent, «Cornes-et-dents» le plus solennel «Antou-Antou» jurons qu'il combinait ailleurs et variait à l'infini, suivant ses inspiration.

Il s'était endormi, rêvant de son jeune Radjah, le fils de son maître aimé, qu'il allait revoir enfin!

Un dehors la nuit était calme, le ciel d'un bleu profond, rempli d'étoiles. La lune s'était levée au-dessus des montagnes, inondant de sa lumière blanche le Kampong silencieux, faisait saillir ça et là des masses sombres des feuillages, les têtes décharnées de taureaux ou des busfies, aux immenses cornes, dressées au sommet des pignons pour protéger la maison contre les Antous qui passent dans l'air et qui pourraient y entrer. La chevelure noire d'arêng qui recouvre le faîte du toit, sur une ligne courbe, relevée à chaque extrémité, allant de l'une à l'autre de ces têtes, semble être la crinière des monstres et les rend plus effrayants. Pas un souffle d'air n'agitait les feuilles des arbres, d'où l'on entend couler, en gouttes pressées, l'abondante rosée de la nuit, qui les a trempées comme une averse. Sauf le murmure de la rivière qui coule au fond du

ravin et les cris des bêtes nocturnes, dont les notes isolées, distinctes, sonores semblent sonder la profondeur du silence de la forêt, aucun bruit ne parvient aux paillotes endormies, — si ce n'est encore par moments, le son assourdi, lointain, du tambour des veilleurs qui gardent la riziére du haut de leur pondok, leur observatoire de paillette, perché sur des piquets, pour en éloigner les sangliers et les éléphants. Mais ce bruit familier, d'un rythme monotone, sans cesse répété, n'a rien qui trouble davantage le calme de la nuit. Gens et bêtes, tout repose à Morbo.

Un chien pourtant donne de la voix, dans la maison de Panlima Naro, — et les chiens du Béuton dont elle est voisine lui répondent. Bientôt, gagnant de proche en proche, des aboiements retentissent dans tous le kampong. — Cet émoi se produit souvent à l'approche d'un fauve sorti de la jungle pour venir rôder de trop près autour des paillotes. Mais le chien de Naro fait entendre un hurlement de douleur, particulier aux chiens bataks lorsque le danger qu'ils ont signalé, au lieu de s'éloigner, devient imminent.

Le Panlima se dresse sur sa natte et court à sa porte. En l'ouvrant, il croit voir une ombre se dresser le long de la palissade de bambous qui entoure son parc à busfies... En même temps, sa main a rencontré un paquet de pendeloques de bois, qui vient d'être suspendu en haut de l'échelle de sa maison et dont il reconnaît tout de suite la signification c'est une « déclaration de guerre! » Et stupéfait, ne pouvant y croire, Naro va à son foyer, ra-



de chaîne et 1 nre le 2 mai
— Bancs, Périclès g. f. avec 4.000 morues
— Banquereau, Georges g. f. avec 10.000 morues et 2 hommes en dérive depuis le 14 juin
— Banquereau, Jean g. f. avec 22.500 morues
— Golfe, Jean Maurice g. f. avec 16.000 morues
21 Banquereau, Henri g. f. avec 23.000 morues 2 hommes en dérive depuis le 26 mai
— Scatarie, La Tour d'Agon g. f. avec 40.000 morues,
22 Banc de St-Pierre, P. F. 22 Sloop avec 2000 morues.
— Bancs, Malouine g. f. avec 16.000 morues
— Bancs, Yquelonaise g. f. avec 12.000 morues.
— Plaisance, Amélie vapeur Anglais avec 1 est.
— Grand Banc, Croisade b. g. avec 11.000 morues.
— St-Servan & bancs, Sans Peur 3 mts avec 12.000 morues.
— St-Servan & bancs, Père Jacques b. avec 9.000 morues
— France & bancs, Thérèse b. g. f. avec 16.000 morues.
— France et bancs, St-Antoine 3 mts f. avec 12.000 morues
— St-Malo Bancs, Louvois 3 mts f. avec 52.000 morues
— Golfe, Gracieuse g. f. avec 3.200 morues 1 homme en dérive
— Fécamp et bancs, Charles Gustave 3 mts f. avec 20.000 morues 2 hommes en dérive le 9 Juin
23 Banquereau, Adèle Emilie g. f. avec 25.000 morues
— Banc de St-Pierre Alsacienne g. f. avec 3000 morues
— Golfe et bancs, J L Cg. f. avec 17.000 morues
24 Golfe, St-Paulaise g. f. avec 19.000 morues
— Banquereau, Bassussar b. g. f. avec 40.000 morues
— Granville et banc, Hirondelle b. g. f. avec 54.000 morues
— Rose Blanche, Dictator g. a. avec 1 est
— Banquereau, Xénophon g. f. avec 7000 morues
— Banc Amphitrite g. f. avec 21.000 morues
— Banquereau, Charles Jules g. f. avec 26.000 morues
— Banc de St-Pierre, Anita g. f. avec 11.000 morues
25 Grand Banc, Louis g. f. avec 15.000 morues
— France Banquereau, Marie Gabrielle b. g. f. avec 14.000 morues
— Grand Banc, Néerlande b. g. f. avec 12.000 morues
— Banc, Vigilant g. f. avec 20.000 morues
— Golfe, Bayonnaise g. f. avec 20.000 morues
— Bancs, Lélia g. f. avec 17.000 morues
— Banquereau, Albert g. f. avec 15.000 morues
— Banquereau, Bordelaise g. f. avec 17.000 morues
— Banquereau, Tour d'Auvergne b. g. f. avec 43.000 morues

— Bancs, La Roncière g. f. avec 14.000 morues
— Banquereau, La Denise g. f. avec 16.000 morues
— Banquereau, Rosalie g. f. avec 30.000 morues
23 France et G-B, Alliance b. g. f. avec 10.000 morues
27 France et G-B, Surcouf 3 m. f. avec 27.000 morues
— France G-B, Henri b. g. f. avec 13.000 morues
— Banquereau, Georges René 3 m. f. avec 23.000 morues
— France et G-B, St-Hubert 3 m. f. avec 17.500 morues
— France et G-B, Robinson b. g. f. avec 15.000 morues
23 France et G-B St-Croix b. g. f. avec 20.000 morues
— France C-B, Commandant Marchand b. g. f. avec 8.000 morues
— France et C-B, Marguerite Sloop avec 13.000 morues
— France et G-B, Joseph Claude 3 m. f. avec 16.000 morues
— France et G-B, Etoile des Mers b. g. f. avec 20.000 morues
23 Cancal et Bancs, Jeanne d'Arc b. g. f. avec 15.000 morues
— Cancal et Bancs, Anaïs, b. g. f. avec 34.000 morues
— Banquereau, Pierre Bernardo b. g. f. avec 28.000 morues
— Sheet-Harboor, Voyageuse g. f. avec Lois
— St-Malo Bancs, Victoria g. f. avec 55.000 m.
— Cap Nord, Jean-Baptiste g. f. avec 16.000 morues
— G-Bancs, Vedette l. g. f. avec 5.000 morues
— Sydney, Troude navire de guerre français capitaine M. Mottais
— Fécamp St Michel b. g. f. avec 1 est
— Lisbonne, Marguerite b. g. f. avec sel
— Boulogne, St Louis b. g. f. avec charbon
Sydney avec la malle d'Europe et des Etats-Unis
26 B. G. Cyclamen, capitaine Leguyader consignataire La Morue Française allant à Poit-de-Bouc avec 260.095 kg. morues vertes
27 B. G. Ouoloff capitaine Sadon allant à Bel' Isle avec 428.795 kg. morues vertes consignataire L. Coste & Cie
— B. G. Aubépine capitaine Pellec allant à La Rochelle avec 176.275 kg. morues vertes consignataire Sécheries de Fécamp
— B. G. Louise Marie capitaine Lemasson allant à Bordeaux avec 173.220 kg. morues vertes consignataire (La morue Française)
— B. G. Hélène Marcelle capitaine Padet allant à Bordeaux avec 162.250 kg. morues vertes consignataire F. Chartier
29 Navire de guerre Français « Troude » capitaine M. Mottais allant à Sydney.

Sorties

Juin

- 20 Sloop, St-Paul capitaine Esnol allant à Bordeaux avec 130.010 kg. morues vertes consignataire La Morue Française
21 B.G. Lilloise, capitaine Vesré allant à Bordeaux avec 222.035 kg. morues vertes, consignataire H. Mignot
33 3 mts, Président Armand capitaine Bernard allant à Bordeaux avec 234.490 kg. morues vertes armateur La Morue Française
— B. G. Curieuse capitaine Guillebot allant à Bordeaux avec 194.505 kg. morues vertes consignataire R. Chulinard & Cie
21 3 mts Bretagne, capitaine Batailler, allant à Fécamp avec 295.212 kg. 500 morues vertes armateur la S. Sècheries de Fécamp
— Goëlette Louise, capitaine Golyen allant à Bordeaux, avec 126.500 kg. morues vertes consignataire H. Mignot
25 Vapeur Havana, capitaine Scott allant à

Philippe Leguia

A l'honneur de prévenir les Saint-Pierrais qu'il tient à SAVOYARD un café-restaurant

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

ROBINSON

ROUTE DE SAVOYARD

Liqueurs de premières marques

Appartements à louer

FOLQUET FRERES

DÉPÔT DE GLACE — SPÉCIALITÉS DE DIVERS ARTICLES

PRIX MODÉRÉS

Le Gérant J. B. LÉGASSE, neveu

vive un tison enfoui sous la cendre, allume sa lampe à huile de coco et lit les caractères gravés en blanc, de la pointe d'un couteau, sur un bambou vert fraîchement coupé :

« Moi Lantar... »

— Lantar ! hein ? quoi ? Lantar !

Il frotte ses yeux et recommence :

« Moi, Lantar, prêt à mourir, déclare à toi, Naro qui m'as ravi ma fille... »

Pour le coup le bambou tombe de ses mains :

— Sa fille ! hein ! ravi, moi ! Cornes et dents ! Et il rit un moment d'un gros rire bruyant, qui secoue la paillante.

Son fils Matatran paraît sur le seuil de la chambre :

— Qu'y a-t-il, mon père ?

— Hein ? Qu'y a-t-il ? Rien. Couche-toi. Je suis occupé. Laisse-moi.

Le jeune homme se retire obéissant.

Naro reprend son bambou :

« ... déclare à toi, Naro, qui m'as ravi ma fille, que, si dans quatre nuits elle n'est pas rentrée dans la maison paternelle, je brûlerai ta maison et tuerais tous ses habitants ! »

— Quoi ? quoi ? Est-ce sérieux !

Et il examine un à un les petits objets, assez semblables à des jouets d'enfants ; joint à ce cartel :

La torche dit-il la lance, la sagate, le golok... Bambou-rotang ! tous les emblèmes y sont. La déclaration est en règle, bien conforme à l'Adat !

Il passe la main sur son crâne, qu'il frotte d'un mouvement rapide, comme pour en dégager les

idées :

Ravi sa fille ! Moi, Naro je lui ai... Antou-Antou Et il rit de nouveau, plus ému qu'il ne voudrait se l'avouer :

— Mais quoi ! On la lui a donc ravi, sa fille, Tani ? ... A lui aussi !...

Et se calmant peu à peu, il s'aceroupit rêveur devant son foyer, qu'il rallumé.

Quel mystère plane sur le pays battak ?... Et le Radjah qui n'est pas là !... Encore une vierge enlevée, Tanie, fille de Lantar...

Et pourquoi l'accuse-t-il, ce Lantar ?

Il se rappelait alors vieille querelle, lorsqu'ils se disputaient la même femme, que lui, Naro, avait épousé après un combat, où Lantar avait été vaincu, bien près d'être tué, mais qui avait été loyal... N'importe ! Lantar ne lui avait pas pardonné ; et le supposant animé sans doute des mêmes sentiments de haine, c'est lui qu'il accusait maintenant du crime dont sa famille venait d'être victime !...

Et une nouvelle querelle surgissait au moment où la longue rivalité des deux tribus semblait apaisée, grâce aux efforts qu'il avait fait pour désarmer la colère du Radjah de Toual et le ramener à Radjah-Ari... Toute la diplomatie qu'il avait dépendue, lui, Naro, autrefois cause involontaire de ces luttes, ses longues négociations, tout cela allait sombrer encore dans cette querelle si injuste cette fois !...

Mais Lantar ignorait-il donc que d'autres jeunes filles et des plus belles, avaient disparu depuis un an, à Morbo même, comme à Toual et à Ramboun ?

— Je retournerai au jour, se dit il, chez la mère

de Ra jal-Ari.

Et il s'étendit de nouveau sur sa natte. Mais il ne put retrouver le sommeil.

À l'aube, comme il se dirigeait vers la rivière pour le bain du matin, il entra, en passant, suivant son habitude, chez son vieil ami Datang doyen de Morbo. Un vaillant guerrier dans son temps, que ce vieillard aujourd'hui cassé et marchant avec peine et un homme de bon conseil aussi qui avait tenu une large place dans l'estime du Radjah, père de Radjah-Ari, et avait exercé une grande influence dans la conduite des affaires de la tribu.

Comme Naro approchait de la maison, il le vit suspendu au milieu de l'échelle de sa paillote, qu'il tâchait de descendre, ses mains crispées, cramponnées à l'un des montants, tandis que son pied mal assuré cherchait sans le trouver l'échelon inférieur. Et il jetait autour de lui des regards angoissés pour s'assurer qu'on ne le voyait pas dans cette cruelle situation — Naro s'approcha avec empressement et le prit sous le bras pour venir en aide.

— Laisse-moi ! laisse-moi donc ! disait le veillard, d'une voix tremblante, comme un enfant pris en faute. Je n'ai pas besoin...

— Hein ! quoi ? Vous n'avez pas besoin ? Sans doute. Mais vous n'êtes peut-être pas bien disposé ce malin. Rotang-bambou ! Appuyez-vous sur moi.

— Ah ! c'est toi, a ni Naro ? dit-il, reconnaissant à voix avant de s'être tourné vers lui.

à suivre